

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES CONSEILS DE QUARTIER 20 SEPTEMBRE 2017

Présence de Marc LAUPIES, Laurence CROIZIER et Marc AUGOYARD.

Pascal BLACHE excusé.

Jean-Michel DUVERNOIS fait un rappel sur la définition des conseils de quartier :

- En 2014 : création de 4 cœurs de quartier :
 - ▶ Bellecombe Village
 - ▶ Saxe Roosevelt
 - ▶ Brotteaux
 - ▶ Parc Duquesne

Objectifs :

Réunions participatives ouvertes à tous (à partir de 16 ans, habitant ou travaillant dans l'arrondissement), se déroulant toutes les 6 à 8 semaines sur l'année scolaire.

La fréquentation varie selon les cœurs de quartier. Certains s'inscrivent uniquement pour avoir des informations, mais si l'on veut faire vivre le quartier, il faut que les membres s'investissent plus. L'objectif étant de s'engager pour participer à des actions afin d'améliorer la vie du quotidien.

Les membres sont des veilleurs par l'intermédiaire du point conseil en faisant remonter des faits. Les élus ne pouvant être de partout, la mission des membres est de faire le relais comme des ambassadeurs.

Leur nouvel objectif est d'être acteur au quotidien de la vie de quartier.

Chiffres :

- 2014 : 400 conseillers
- Aujourd'hui : 559

On souligne une nette augmentation d'inscriptions ces derniers jours comme pour le cœur de quartier Bellecombe Village.

Réunions :

- 20 réunions des cœurs de quartier à la Mairie du 6^e et à l'école Antoine Rémond
- 10 réunions thématiques
- 50 réunions de travail

Projets :

- L'abécédaire dans le cadre du 150^e anniversaire de l'arrondissement.

Très gros projet dont Alain de LIGNEROLLES en est l'initiateur, piloté par 2 élues : Florence DARBON et Marie-Jo BARNY de ROMANET.

8 rédacteurs bénévoles des membres des CDQ ont travaillé à la rédaction de cet ouvrage.

Difficultés du fait du coût de l'opération malgré la somme allouée par la Ville de Lyon (APICQ). Il a fallu faire beaucoup de coupes pour réduire le nombre de pages (110 pages maximum avec les illustrations). L'intégralité de l'œuvre pourra être consultée sur le site de la Mairie courant 2018.

- Intergénérationnel : « Génération artisans : donner un sens à sa vie professionnelle », à l'initiative d'Alain de LIGNEROLLES et piloté par Hervé BRUN.

L'objectif est d'aider les jeunes collégiens à découvrir les métiers de l'artisanat, le but étant d'accueillir des jeunes chez les artisans pour des stages de découverte.

Une réunion a eu lieu salle Victor Hugo avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les collèges du 6^e et quelques artisans de l'arrondissement.

- Marché Bio, circuit court le soir

Une enquête est en cours via des questionnaires distribués dans l'arrondissement. Une forte demande est constatée. Projet à l'initiative de Valérie OUDOT et Sophie DE CIANTIS et piloté par Hervé BRUN.

- Action récurrente : « les cendriers d'or », à l'initiative de Gérard REYNAUD et piloté par Marc LAUPIES, qui a démarré en 2013 et qui a pour but d'inciter les clients des terrasses (cafés, restaurants) de mettre leurs mégots dans des cendriers. Une aide de la Ville de Lyon a été donnée en 2015 (APICQ).

Monsieur LAUPIES remercie les 40 membres et indique que cette action va être étendue aux entreprises et aux commerces (4^e, 5^e, 7^e et Villeurbanne). Il lance un appel pour que de nouveaux membres s'inscrivent dans ce groupe de travail.

- Explorateurs des Brotteaux

Cette action a été promue dans l'APICQ à hauteur de 2 000 €. Elle permet de découvrir la richesse du patrimoine du 6^e arrondissement notamment sur les Brotteaux sous forme d'énigmes ludiques. Le 4 octobre : soirée de restitution avec pour les meilleurs des lots à remporter.

Monsieur PALKOVICS indique que c'est du travail, de l'investissement et demande à ce que de la publicité soit faite.

60 enfants des écoles vont participer également à cette action sur le temps périscolaire.

- Arbre participatif et jardin Part'Âge sur Bellecombe

2 idées qui émanent des membres des conseils de quartier avec Laurence CROIZIER comme pilote.

Dans le cadre du 150^e anniversaire de l'arrondissement : plantation d'un arbre avec une plaque. Le choix de l'arbre remarquable peut se faire via internet ou à l'aide d'un coupon réponse à déposer à la Mairie.

L'action du jardin partagé va regrouper les conseils de quartier, l'école Antoine Rémond, le collège Bellecombe, la résidence Thiers, le CIL Bellecombe, les habitants, les entreprises...

Il se situe dans un espace entre l'école, le gymnase et la résidence Thiers. L'élaboration du projet (avec des maquettes) a démarré il y a 1 an.

Les membres des conseils de quartier organiseront des visites pour faire découvrir ce jardin.

D'autres actions sont en cours d'études :

- Micro Implantation Florale (MIF) : Gérard REYNAUD indique que la mise en place de ce MIF sera en lien avec les habitants, les commerçants et la Mairie.

Cette action consiste à transformer les contours des arbres (souvent des dépotoirs) en coin fleuri. La Ville n'a pas les moyens de faire des plantations ni de les entretenir. Une charte est en cours avec la Ville de Lyon qui se chargera de mettre de la bonne terre et ce sera aux habitants et aux commerçants d'entretenir les plantations.

Autres idées d'actions :

- « Toutous propres » : pour récompenser les chiens propres et leurs maîtres
- Formation 1^{er} secours pour les membres des conseils de quartier en partenariat avec les Pompiers, la Croix-Rouge
- Comité consultatif sur les modes doux par Marc AUGOYARD : l'idée étant de regrouper les représentants des Associations comme le CIL, les associations de commerçants, les associations de cyclistes et de piétons pour élaborer des projets. Il y aurait un représentant par cœur de quartier se réunissant en réunions semestrielles. Ceci pour améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes.

Jean-Michel DUVERNOIS rappelle également la réussite de la fête annuelle des CDQ dans le cadre du 150^e anniversaire en juin sur la place Maréchal Lyautey. Vif succès avec la présence d'associations pour l'animation.

Bellecombe en fête le 23 septembre après midi avec des animations dans l'école Antoine Rémond et un cinéma en plein air.

Rappel du fonctionnement de l'APICQ (par Martine FENET) :

Une fois les idées sélectionnées, il faut définir 4 axes que la Ville souhaite voir :

- Cadre de vie,
- Développement du lien social
- Participation politique publique
- Education à la citoyenneté (que l'on retrouve dans l'Abécédaire qui pourra servir aux écoles).

Ensuite, il faut trouver les moyens financiers et matériels et établir un planning détaillé.

Tout cela doit être bien mis en place afin que le jury constate que le projet est bien construit et l'animateur du conseil de quartier devra répondre aux questions.

La rédaction de l'appel à projets est faite par Martine FENET.

Une fois le projet rédigé, il est envoyé à l'Hôtel de Ville et est présenté devant un jury composé d'élus de la Ville de Lyon et des élus des Mairies d'arrondissement. Pour information, le 6^e arrondissement a fait le plein d'appels à projets.

Jean-Michel DUVERNOIS remercie les membres qui se sont investis.

Il indique également son attachement à une communication transparente : tous les comptes rendus sont publiés sur le site de la Mairie du 6^e.

Il indique que l' élu à la Démocratie de Proximité, Loïc GRABER a été remplacé par Jérôme MALESKI (depuis la nomination du nouveau Maire de Lyon).